



Communiqué CGT Finances publiques

Montreuil, le 19/03/2020

Quotidiennement, la CGT Finances Publiques écrit au Directeur Général et a un échange téléphonique avec lui et plusieurs directeurs, ainsi que les autres OS.

Sur la gestion de la crise au quotidien, la CGT a fait jeudi 19 mars un point qui concerne encore trop de directions locales :

- Des agents sont encore présents sans effectuer de missions prioritaires.
- Les agents réagissent au maintien des accueils sur rendez-vous qui apparaît comme un non sens aujourd'hui, sachant que de toutes façons les démarches administratives, aussi urgentes qu'elles puissent être, ne font pas partie des motifs d'autorisation de sortie dérogatoires. **Nous avons donc demandé l'arrêt des accueils physiques.**
- Les espaces de travail ne sont pas redéployés et les distances préconisées dans les gestes barrières de ce fait non respectés.
- Les locaux ne sont pas désinfectés, pire pas nettoyés.
- L'homogénéité des déclinaisons sur le territoire n'est pas encore à un niveau acceptable.

Nous avons également demandé, en plus des taux nationaux, d'avoir connaissance des taux par direction.

Plus généralement, nous en sommes aujourd'hui au 4ème jour de mise place du PCA.

Chaque jour, la CGT s'attache à faire remonter à la DG de façon pragmatique et constructive les problèmes de mise en place dans les départements. Elle l'a alertée, en responsabilité, sur les attentes et inquiétudes légitimes des agents, et a travaillé à la construction de solutions pour que les agents soient protégés, rassurés et que les missions de la DGFIP essentielles à la vie du pays soient assurées. Elle continuera à le faire.

Pour autant, si beaucoup de solutions ont pu être mises en place collectivement, force est de constater aujourd'hui que certaines mesures vitales à la protection des agents ne sont pas mises en place. Pour la CGT, il est de la responsabilité du DG et des directeurs locaux d'assurer la protection des agents présents dans les services.

Annoncer que nous assurons des missions régaliennes indispensables à notre pays ne les dispense pas de faire passer en priorité la santé des agents. Des mesures d'hygiène des locaux et matériels de travail doivent être prises de toute urgence.

Le DG nous dit travailler à faire prendre conscience aux agents de l'impérieuse nécessité d'accomplir les missions pour éviter l'effondrement économique du pays. Il devra y mettre beaucoup de conviction, puisque cela fait des années que les agents s'entendent dire ou s'aperçoivent au travers des décisions prises, qu'ils n'exercent plus de missions régaliennes, que leurs missions ne sont pas essentielles, que les effectifs ne sont considérés qu'en terme de coût pour la société etc... Depuis des années, et plus encore dans la dernière période, ils se sentent méprisés, des pions que l'on affecte au grès des politiques successives, sans aucune reconnaissance de cette conscience professionnelle que le DG appelle de ses vœux aujourd'hui ...

Pour la CGT, s'il veut convaincre, il doit commencer par mettre au premier plan, en première préoccupation, la santé des agents. Ils ne sont pas des pions, ni interchangeables, ni remplaçables à merci.

La CGT exige donc des mesures d'urgences sanitaires :

- continuer à mettre en télétravail les agents qui effectuent des missions prioritaires
- l'entretien et la désinfection des locaux
- la mise à disposition de quantités suffisantes de savons et autres produits désinfectants
- la distanciation sociale en réaménageant des espaces de travail

Quant au droit de retrait, il n'appartient pas à l'employeur de décider ce qui en fait partie ou non. Il s'agit d'un droit individuel exercé dans le cadre d'un risque jugé par l'agent le mettant en danger. Pour cette raison, nous avons instamment demandé de tenir partout où ils ont été demandés les CHS-CT obligatoires après exercice du droit de retrait.

Dans la déclinaison des annonces du Président de la République, la CGT revendique l'arrêt des réformes en cours, NRP, démétropolisation... et de porter le retrait de la loi de transformation de la Fonction publique.

En responsabilité, la CGT reste sur la gestion de cette crise, mais quand cette crise sera derrière nous, le DG et vous tous pourrez compter sur nous pour prendre au mot le président Macron, le temps d'avant ne sera pas celui d'après.

